



## Communiqué de presse

**Mercredi 17 janvier 2023**

### **La Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude s'engage avec Voltalis pour permettre aux habitants et aux professionnels d'allier économies d'énergie et écologie**

*La communauté de communes Côte d'Émeraude est en train d'élaborer son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) destiné à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO2 du territoire, mais aussi pour y favoriser le développement des énergies renouvelables. Dans ce cadre, la Côte d'Émeraude soutient l'initiative de Voltalis qui propose de doter gratuitement les foyers d'un dispositif d'économies d'énergie écocitoyen.*

#### **En quoi consiste le dispositif de Voltalis ?**

Le chauffage est le premier poste de dépenses énergétiques. Face à ce constat, Voltalis propose aux foyers et aux professionnels chauffés à l'électrique de piloter gratuitement leurs radiateurs. Pour ce faire, Voltalis installe un thermostat connecté rendant les radiateurs programmables via l'application MyVoltalis, pour une régulation plus efficace du chauffage et des économies à la clé.

Par ailleurs, ce dispositif contribue à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la réduction des émissions de CO2. En effet, lorsque le système électrique en a besoin, notamment lors des pics de consommation hivernaux, le dispositif Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage équipés, tout en préservant le confort des occupants.

Ce dispositif permet de réaliser **jusqu'à 15% d'économies d'énergie** par an, sans changer de radiateurs, ni de fournisseur d'électricité. Il est totalement gratuit, sans frais d'installation, ni abonnement. En effet, le Réseau des transports de l'électricité (RTE) rémunère Voltalis pour le service rendu au profit de la sécurité et de la décarbonation du système électrique.

#### **Démarrage de la campagne de déploiement dès la fin janvier**

En soutenant cette initiative, la communauté de communes poursuit ses engagements pour accélérer la transition énergétique sur le territoire et réduire les émissions de CO2. Ce sont ainsi **près de 6 000 foyers et professionnels** chauffés au tout électrique qui pourraient se doter de cette solution.

Pour déployer le thermostat connecté, des conseillers Voltalis viendront très bientôt à la rencontre des habitants et des professionnels pour répondre à toutes les questions et proposer un rendez-vous d'installation. Le porte-à-porte et la distribution de courrier dans les boîtes aux lettres débutera à la fin du mois de janvier. Les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous jusqu'en avril 2024.

Les foyers et professionnels intéressés peuvent directement contacter Voltalis au **02 44 19 84 62** ou par mail à l'adresse **cote-emeraude@voltalis.com** pour faire une demande d'équipement.

#### **Contact presse :**

<b>Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude</b> Gwenn Le Teuff 02 57 11 01 25 / 06 13 52 71 83 communication@cote-emeraude.fr	<b>Voltalis</b> Anne-Laure DAULIER - Agence Shan 06 28 59 50 38 voltalis@shan.fr
--	---